



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Besançon, le 08 juin 2026

Objet : Un cinquième Lynx remis en liberté dans le massif du Jura : retour à la nature pour un mâle victime d'une collision routière

Chaque année, plusieurs individus de Lynx en détresse ou blessés sont capturés pour être soignés. Au printemps, si leur situation le permet, ils sont remis dans leur milieu naturel.

Après les quatre relâchers qui ont eu lieu fin avril et début mai, c'est au tour d'un cinquième individu de retrouver la nature. Ce 1^{er} juin, c'est en effet un jeune mâle qui a été relâché sur le canton de Moirans-en-Montagne.

Victime d'une collision routière en mars 2026, il a été pris en charge et réhabilité par le centre de soin à la faune sauvage Athenas (39).

Le Lynx boréal, le plus grand félin sauvage présent en Europe, est une espèce menacée et strictement protégée au niveau international et national dont l'état de conservation revêt un enjeu majeur pour la France. Le Massif du Jura héberge 80 % de la population de Lynx. La région a donc une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce. Actuellement les deux principales menaces sont les collisions routières et les destructions illégales qui représentent à elles seules, plus de 80 % de la mortalité.

Pôle communication

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Mél : communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

Cette remise en liberté est encadrée par un arrêté ministériel du 1er juillet 2022. Les services de l'État (Préfectures de département, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, DDTs, Office Français de la Biodiversité) veillent au respect des dispositions prévues.

Les Lynx ont été équipés d'un collier VHF/GPS pour garantir leur sécurité et collecter des informations sur leur réinsertion et leur bonne réadaptation au milieu naturel.

Les opérations de prise en charge de Lynx blessés et plus généralement de préservation de l'espèce s'inscrivent dans le cadre plus large du Plan National d'Actions en faveur du Lynx boréal dont la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'Office Français pour la Biodiversité assurent la coordination et l'animation pour le compte de l'État (site internet dédié au PNA Lynx).

Ce plan qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés (représentants associatifs, scientifiques, représentants des activités socio-professionnelles, éleveurs, chasseurs etc) vise à rétablir l'espèce dans un état de conservation favorable. Ce premier Plan National d'Actions sur 5 ans constitue une première étape vers l'atteinte de cet objectif de long terme.

Pôle communication

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Mél : communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

 @Prefet21_BFC
 @Prefet21.BFC